Daniel PAGET
230 route du moulin
46100 CAMBURAT

Préfecture du Lot
Place Chapou
46000 CAHORS

A l'attention de Madame la Préfète, Claire RAULIN

Objet : Opération sur le Surgié à Figeac.
Lettre ouverte en RAR

Figeac, le 21 mai 2025.

Madame la Préfète

Faisant suite à notre LRAR du 29 octobre 2024, nous attirons votre attention sur la volonté manifeste de M. le Maire de Figeac de faire fi de la loi pour lancer les travaux de destruction/renaturation du site du Surgié.

En effet :

- alors qu'un recours gracieux est en cours auprès du Préfet de région,
- alors que la synthèse des observations et propositions de la consultation n'a pas été rendue publique,
- alors qu'il n'y a pas d'acte exécutoire pour lancer ces travaux,

M le Maire a pris un arrêté municipal pour faire réaliser la pêche de sauvegarde du plan d'eau, préliminaire à ces travaux; cette dernière a débuté lundi 19 mai par la société SAUV' PECHE.

Nous rappelons notamment que ce projet :

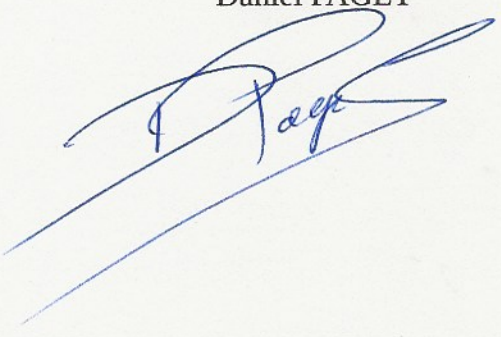
- va modifier le régime hydraulique de la rivière et que les modélisation des inondations présentées par le bureau d'études Artélia ne peuvent être fiables car les études d'endiguement à l'aval de Figeac sont toujours en cours.
- va augmenter la vulnérabilité de fourniture d'eau potable aux Figeacois,
- va augmenter les risques d'inondation des riverains et mettre en risque la propriétaire de Paricou si la digue de protection était mise en transparence hydraulique.

Toutes les affirmations ci dessus ont été portées de longue date à la connaissance de M le Maire et de vos services
Nous sommes à la disposition des experts que vous voudriez bien mandater pour tenter d'éviter une situation à risques qui serait quasiment irréversible.

Nous insistons également sur le non respect du principe de précaution par M le Maire, à savoir son refus de simuler la destruction du barrage par l'ouverture totale progressive du clapet. Cette simulation réversible permettrait d'illustrer les risques encourus en cas d'orage.

Comptant sur la vigilance de l'État dans ce dossier majeur nous vous assurons, Mme la Préfète, de notre parfaite considération.

Respectueusement, au nom des « Figeacois vigilants », Daniel PAGET



Copie pour information à Madame la Sous-préfète de Figeac